

FORMATION AS

Aide-Soignant



2 rentrées par an
Septembre ou Janvier

CANDIDAT

SELECTION

FORMATION

Formation Cursus Complet

Sans condition de diplôme
Avoir 17 ans à la date d'entrée en formation
Voie par apprentissage possible (contact CFA : ARFASS Bretagne)

Jury de sélection dossier et entretien (test de connaissances, aptitudes et motivation)

12 mois

Formation Cursus Partiel

Titulaire de l'un des diplômes : Bac Pro (ASSP, SAPAT)
AP 2006, 2011
ARM, Ambulancier
DEAES 2016, 2021
ADVF, ASMS

dossier et entretien

En fonction des dispenses acquises

VAE (Validation des acquis d'expériences)

Expérience d'au moins un an dans le secteur sanitaire et médico-social.

1er temps : Demande de recevabilité (Livret 1)
2ème temps : Présentation des acquis (Livret 2 et entretien)

Selon décision Jury de la VAE

À propos

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap
Dans le cadre de la charte progrès, l'institut accompagne les étudiants en situation de handicap en proposant des aménagements de formation pour répondre aux besoins particuliers des apprenants. Pour toute information, le référent handicap est à votre disposition

Qu'est ce qu'un AS?

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant tient une place essentielle dans l'accompagnement et le soin aux personnes. Il contribue au **bien-être** et au **maintien de l'autonomie** des patients ou résidents. Acteur clé de la prise en soin, maillon essentiel au sein d'une équipe **pluri professionnelle**, son intervention, en collaboration avec l'infirmier dans le cadre d'une responsabilité partagée, se situe dans les champs incontournables de la **relation**, de **l'aide aux activités de la vie quotidienne** (soins d'hygiène et de confort, aide aux repas, etc), de la **prévention des risques** et de la **contribution à au projet de soins ou d'accompagnement personnalisé**.

Pour les formations initiales, **le coût pédagogique est pris en charge par la Région Bretagne**.
Pour les formations continues, une prise en charge financière (OPCO, CPF, Pôle emploi, Etat) est possible selon la situation des candidats.

N'hésitez pas à nous contacter ou consulter le site internet

Le coût ?

Institut de Formation des Professionnels de Santé
Campus de Tohannic 11 rue André Lwoff 56000 Vannes
Tel : 02 97 46 84 00 Fax : 02 97 46 84 04
Mel : secretaires@ifps-vannes.fr

RNCP 35830-DE-
Aide-Soignant,
Certificateur : Ministère chargé
de la Santé
Date enregistrement de la
certification : 01/09/2021

WWW.IFPS-VANNES.FR

Les missions

Les missions de l'AS sont régies par décret. Les compétences nécessaires à l'exercice de ses missions sont organisées selon un référentiel d'activités

1. Accompagner et soigner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités.
2. Evaluer l'état clinique et mettre en œuvre les soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques.
3. Informer et accompagner les personnes et leur entourage, les professionnels et les apprenants
4. Entretenir l'environnement immédiat de la personne et les matériels liés aux activités de soins en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
5. Transmettre, quel que soit l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

L'activité professionnelle de l'aide-soignant est **très diversifiée**. Elle s'effectue au sein d'une équipe **pluridisciplinaire** intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales, notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile. L'exercice **hospitalier et en structure médico-sociale** est majoritaire. Il est également possible d'exercer au sein de **l'union européenne**. Toutefois, l'absence de réglementation amène à devoir prendre contact avec les autorités compétentes de l'Etat membre où l'on souhaite s'installer.

Où peut-il exercer ?

Diplomation ?

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste de l'obtention des cinq blocs de compétences définis dans le référentiel de certification. Depuis la rentrée 2021, le diplôme d'Etat d'aide-soignant est **reconnu de niveau bac**. Un aide-soignant peut poursuivre sa formation et préparer le DE d'infirmier. Le diplôme d'aide-soignant est accessible par la Validation des Acquis d'Expériences (VAE)

Quels contenus ?

Quelques chiffres...

12 mois

de formation

50%

d'enseignements

50%

de stage

La formation dure 12 mois dont :

770 heures de formation théorique

Les unités d'enseignement se répartissent sur 5 blocs

Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc 5 : Travailler en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées

770 heures de stages cliniques

Les stages sont **hospitaliers ou extra-hospitaliers**.

Ils sont réalisés en service de Médecine, Chirurgie, Psychiatrie, Gériatrie, en hospitalisation à domicile.

En formation complète, les élèves peuvent choisir un stage en **France ou à l'Étranger**.

Les élèves bénéficient d'un encadrement par des professionnels formés à l'accompagnement et à l'évaluation.

Méthodes pédagogiques ?

Les enseignements sont réalisés sous **différentes formes** : cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques, méthodes pédagogiques interactives (Simulation en santé, Ludopédagogie) travaux personnels guidés.

Au cours de sa formation, l'élève AS sera **guidé** pour favoriser sa progression et développer des aptitudes professionnelles indispensables au métier.

En outre, il bénéficiera d'un **suivi pédagogique individualisé**

Qualités requises...

Rigueur et méthode
Organisation

Travail en équipe

Intérêt pour l'autre

Résistance physique

Curiosité

